

# LICENCE PROFESSIONNELLE MAINTENANCE DES SYSTEMES INDUSTRIELS, DE PRODUCTION ET D'ENERGIE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Licence professionnelle

**Domaine ministériel :** Sciences, Technologies, Santé

## Présentation

---

Le parcours **Organisation et Sûreté des Systèmes industriels (OSSI)**, localisé sur le site de L'IUT de Montpellier, est ouvert uniquement au contrat professionnel en partenariat avec l'AFPI. Il permet d'acquérir une expérience professionnelle et des compétences opérationnelles, adaptées aux besoins des entreprises industrielles. Cette formation bénéficie du soutien de l'UIMM ( Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie).

## Organisation de la formation

---

- Organisation et Sûreté des systèmes industriels

## Composante(s)

---

Montpellier

## Lieu(x) de la formation

---

Montpellier

## Responsable(s)

---

AGNEL Serge

iutms-geii@umontpellier.fr

## Contact(s)

---

Secrétariat Département GEII

Tel. 04 99 58 51 20

iutms-geii@umontpellier.fr

## PLUS D'INFOS

**Crédits ECTS :** 180

### Public concerné

- \* Formation continue
- \* Formation continue non diplômante

**Nature de la formation :**  
Mention

# Organisation et Sûreté des systèmes industriels

## Présentation

---

La licence professionnelle **OSSI** dispensée à l'IUT Montpellier-Sète permet à l'étudiant de suivre un parcours libellé "**Organisation et Sûreté des Systèmes industriels**".  
Outre l'obtention du diplôme de licence professionnelle, les apprenants dans le secteur de la métallurgie peuvent présenter le CQPM N° 0223 : Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie, « Chargé de Maintenance Industrielle ».

## Objectifs

---

La licence professionnelle **Organisation et Sûreté des Systèmes industriels** forme le personnel d'encadrement intermédiaire au niveau bac + 3 et répond ainsi au besoin important des entreprises locales et nationales (PME ou grandes entreprises) du domaine de l'énergie, de l'agroalimentaire, de la production de biens.

## Savoir faire et compétences

---

Le chargé de maintenance industrielle doit justifier de compétences

techniques, de compétences organisationnelles et relationnelles.

Afin d'améliorer les modalités d'intervention, il définit les règles d'action et veille au respect de leur application par le personnel de l'entreprise ou par les sous-traitants.

Il doit être capable de :

- Analyser les conditions d'exploitation et de maintenance des équipements (fiabilité, maintenabilité, disponibilité, sécurité).
- Définir des méthodes ou organisations de maintenance adaptées à un contexte.
- Piloter une action d'amélioration en lien avec la fonction maintenance.

### PLUS D'INFOS

**Nature de la formation :**  
Parcours

### CONTACTS

[Lien vers le site de l'IUT de Montpellier-Sète](#)

- Assurer le suivi économique des activités de maintenance
- Animer une réunion de suivi d'activités en lien avec la fonction maintenance.
- Assurer le reporting des activités de maintenance au responsable.

## Contenu de la formation

---

Début : Octobre

Durée : 12 mois.

441 h heures, dispensées sous forme de cours, TD et TP.

La validation du diplôme permet d'obtenir 60 crédits européens (ECTS).

Cette formation est accessible uniquement par la voie de l'alternance, en contrat de professionnalisation avec un rythme d'alternance de 1 semaine en centre (à l'AFPI Languedoc-Roussillon à Baillargues et/ou à l'IUT de Montpellier) et 3 semaines en entreprise.

## Public cible

---

Jeunes de moins de 26 ans titulaires d'un Bac +2 technique comportant une base « génie électrique et électronique ». Public de plus de 26 ans sous conditions particulières. Plan de formation, Période de professionnalisation, DIF, FONGECIF.

## Pré-requis nécessaires

---

Diplôme de niveau bac + 2 validé.

## Poursuite d'études

---

L'objectif de la licence professionnelle est une insertion rapide dans la vie active et non pas la poursuite d'études.

## Insertion professionnelle

---

Le diplômé occupe un poste de chargé de maintenance dont les fonctions se situent entre celles du responsable de service et celles du responsable de projet. Il peut intégrer toute entreprise industrielle ayant une activité de production et possédant un service maintenance ou bien désirant la création d'un tel service, dans les secteurs d'activités de l'Industrie, dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, de la production, distribution d'eau, de gaz, d'électricité, du commerce de gros ou de détail, de la réparation automobile. Le taux d'intégration professionnelle des nouveaux diplômés est actuellement supérieur à 85% au bout de 6 mois.

## Composante(s)

---

Montpellier

## Lieu(x) de la formation

---

Montpellier

## Responsable(s)

---

AGNEL Serge

iutms-geii@umontpellier.fr

## Contact(s)

---

Secrétariat Département GEII

Tel. 04 99 58 51 20

iutms-geii@umontpellier.fr